

Feu vert au rachat des cliniques C2S par le groupe Elsan

Publié le 03 juin 2021

A la suite à la décision de renvoi la Commission européenne le 12 avril 2021, le groupe Elsan a notifié à l'Autorité son projet de prise de contrôle exclusif des cliniques C2S le 30 avril 2021.

Après examen, considérant que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence, l'Autorité l'a autorisée sans condition.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 3 juin 2021

[Lire le communiqué](#)